

L'interprétariat en milieu social en France

Quarante ans de pratique pour faciliter l'intégration, la communication
et la compréhension avec les migrants

Ali Ben Ameer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/868>

DOI : [10.4000/hommesmigrations.868](https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.868)

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2010

Pagination : 86-91

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Ali Ben Ameer, « L'interprétariat en milieu social en France », *Hommes & migrations* [En ligne], 1288 | 2010, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/868> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.868>

L'interprétariat en milieu social en France

Quarante ans de pratique pour faciliter l'intégration, la communication et la compréhension avec les migrants

Par Ali Ben Ameur,
directeur d'ISM Interprétariat



Le passeur © Isabelle Niot

Pour les migrants qui ne maîtrisent pas ou peu la langue française, il reste difficile de s'orienter dans le champ social français. La mission des interprètes ISM, pour la plupart originaires des pays de migration dont ils parlent une ou plusieurs langues, est de leur venir en aide.

Pivots indispensables de la communication entre les migrants et les services publics hexagonaux, ils assurent également un rôle de passeurs de culture. Traduire pour des migrants suppose la transmission des références d'une société nouvelle.

Au début des années soixante-dix, plus de trois millions d'immigrés vivaient en France. Aux premières générations d'Européens venant de pays limitrophes (Belgique, Italie, Allemagne), dont les premiers flux remontent à la fin du XIX^e siècle, sont venues s'ajouter les arrivées des années vingt (Polonais, Italiens et Espagnols) et celles de la période des Trente Glorieuses (1944-1974), constituées principalement de Maghrébins, d'Espagnols, de Portugais et de Yougoslaves.

À la diversité des origines géographiques et sociales s'ajoutaient la diversité linguistique, le faible niveau d'études et la non-maîtrise de la langue du pays d'accueil pour une large frange de migrants venus s'installer en France pour des raisons économiques ou politiques.

Conscient de l'importance de la communication et de la nécessaire compréhension entre les personnes d'origine étrangère et les professionnels des services publics, un groupe de bénévoles crée en 1971 une association qui a pour objectif de "faciliter la communication et la rencontre des cultures entre Français et travailleurs étrangers vivant en France". Cette association, c'est Inter Service Migrants (ISM).

Au terme de quarante ans d'existence et avec une capacité d'adaptation constante, ISM poursuit sa mission sociale et propose annuellement : 36 000 interprétariats sur site en Île-de-France ; 60 000 interprétariats par téléphone sur l'ensemble du territoire national, 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 ; 6 000 pages traduites ; une équipe de 300 interprètes parlant 94 langues et dialectes ; une source et un partenariat pour 5 000 structures sociales, médicales ou administratives qui font appel à son organisation et à son personnel chaque fois qu'il y a absence ou difficulté de communication. Elle est également un vecteur de transmission pour des dizaines de milliers de migrants, qui, grâce à l'intervention des interprètes et des traducteurs d'ISM, ont la possibilité de comprendre, de parler et de dialoguer avec les professionnels des services de droit commun.

Développement de l'interprétariat dans les services publics et dans le champ social, médical et administratif

Depuis l'origine, l'interprétariat est considéré comme évident et indispensable dans la diplomatie, le commerce international, la justice et la plupart des conférences internationales, mais ce n'est pas le cas dans les champs administratif, social et médical. Les premiers interprètes déployés par ISM dans les hôpitaux et les centres de protection maternelle et infantile ont rompu avec cette logique. Ils ont montré que l'interprétariat permettait de lever la barrière linguistique et garantissait aux étrangers une égalité d'accès aux droits et aux services publics et sociaux.

Cette présence a certes rencontré des résistances et continue de susciter de la méfiance chez certains travailleurs sociaux, mais elle a fini par s'imposer comme une nécessité dans une société qui s'est enrichie et accrue grâce à des apports extérieurs, que ce soit sur le plan humain ou culturel.

Durant la première décennie, l'interprétariat de proximité développé par ISM se présente comme "une médiation linguistique et culturelle", particularité qui le distingue des autres activités d'interprétariat (conférence, liaison, etc.).

Avec la fermeture officielle des frontières en 1974, l'installation familiale s'accroît. La concentration des familles migrantes dans des quartiers de certaines banlieues pose des problèmes d'adaptation et de compréhension. L'intégration est à l'ordre du jour et les personnels des services sanitaires et sociaux ont besoin de relais, d'appuis, de médiateurs linguistiques et culturels.

Au début des années quatre-vingt, en plus du secteur médico-social, l'interprétariat social pénètre dans les tribunaux et les préfectures. Pour aider les migrants à résoudre les problèmes d'ordre administratif, ISM déploie des interprètes/écrivains publics dans les bureaux de poste, les centres de paiement de la Sécurité sociale, dans les agences nationales pour l'emploi et certaines mairies.

En plus de son extension sectorielle, l'interprétariat en milieu social affirme ses particularités : compétence, neutralité, confidentialité... tout en attirant l'attention sur le danger de l'enfermement familial, local ou communautaire, et en prenant ses distances par rapport à des pratiques de médiations qui mettent davantage l'accent sur les particularismes et non sur les complémentarités.

Durant la même période 1980-1990, ISM met l'accent sur l'interprétariat culturel pour une intégration qui respecte l'identité de chacun.

Au niveau géographique, en plus de la région parisienne, l'interprétariat en milieu social se développe en province avec l'apparition d'autres associations : ISM à Lyon, Metz et Marseille, Migrations Santé Alsace à Strasbourg et l'ADATE à Grenoble.

Profil et rôle de l'interprète d'ISM

Outre la maîtrise des deux langues à traduire (le français et la langue maternelle), l'interprète ISM possède de nombreuses autres compétences, à savoir une bonne connaissance de la culture du pays d'origine et de la société française et des aptitudes pour l'accueil et la communication. Il a aussi une connaissance suffisante de la terminologie et du fonctionnement des structures dans lesquelles il est appelé à intervenir. Les deux tiers des interprètes engagés par ISM ont certes suivi une formation universitaire, mais très peu dans des écoles d'interprétariat ou de traduction. Pour compenser partiellement l'absence de formation de base en interprétariat, ISM

propose des cycles de formation continue sur l'éthique et les techniques de l'interprétariat et sur des thématiques en rapport avec les secteurs d'intervention : pédiatrie, gynécologie, sida et infections sexuellement transmissibles, législation des étrangers, droit d'asile, techniques de l'accueil et de l'écrit, accompagnement et soutien psychologique... Au moment de son engagement, l'interprète ISM est testé sur ses compétences linguistiques et ses aptitudes en matière de communication. Il est aussi accompagné par des tuteurs choisis parmi les interprètes expérimentés.

Dans le cadre d'un dialogue à trois, l'interprète permet à des personnes de langues et de cultures différentes d'amorcer un échange, de communiquer et de se comprendre. Sur le terrain, les interprètes ISM sont sollicités pour des interventions multiformes : un entretien, une réunion, une consultation, une visite à domicile ou un accueil.

L'interprète ne se limite pas à traduire : il écoute, explique, informe et, dans certains secteurs et en accord avec les parties, apaise, motive et aide à la prise de décision. Chaque situation d'interprétariat est unique : elle est caractérisée par la logique de fonctionnement de l'institution concernée, la nature du problème traité (conflictuel ou non) et les personnes en présence.

Cette polyvalence exige une capacité d'adaptation et une disponibilité d'esprit qui aident à changer aisément de secteur d'intervention et de sujet abordé. Dans son rôle en tant qu'intermédiaire linguistique et culturel, l'interprète ISM est tenu au respect d'une éthique basée sur l'écoute, la précision dans la formulation, la neutralité et le respect strict d'un code de bonne pratique : ponctualité, bonne présentation, adhésion aux objectifs de l'association et respect des personnes qui ont besoin de sa contribution.

Les langues pratiquées par les interprètes d'ISM

En 2010, les interprètes d'ISM sont intervenus dans 94 langues et dialectes. Les dix principales langues d'intervention sont : l'arabe, le tamoul, le mandarin, le soninké, le turc, l'albanais, le lingala, le russe, le serbo-croate et le peulh.

À ses débuts, ISM ne couvrait qu'une liste réduite de langues : arabe, italien, espagnol, portugais, serbo-croate et soninké. Le nombre de langues demandées et pratiquées par les interprètes d'ISM n'a cessé d'augmenter : 30 en 1980, 40 en 1990, 77 en 2000 et 94 aujourd'hui.

Cette diversification reflète celle de l'origine des populations et des flux migratoires connus par la société française : les langues du Sud-Est asiatique avec l'arrivée des réfugiés d'Indochine à partir de 1975 ; les langues berbères (kabyle, rifain, chleuh) liées aux nombreux regroupements familiaux des Algériens et des Marocains ; les langues et dialectes africains avec l'immigration d'Afrique subsaharienne, principalement du

Mali, du Sénégal et de la Mauritanie ; les langues de Turquie (turc, kurde et chaldéen) surtout après le coup d'État de 1980 ; le tamoul et les langues du sous-continent indien ; l'albanais et les langues de l'ex-Yougoslavie à partir de 1990 ; les différentes langues de l'ex-Union soviétique (russe, arménien, géorgien, moldave, tchéchène).

Ces dernières années, et en lien avec les demandes d'asile, nous observons l'apparition de plusieurs langues rares, telles que la langue mongole, le tibétain, plusieurs langues et dialectes d'Afrique anglophone (Nigeria, Liberia et Sierra Léone). Actuellement, la demande la plus forte concerne les langues d'Afghanistan (dari et pashto) d'Iran (farsi et dari), l'arabe du Soudan et d'Irak, le russe, l'albanais, le roumain et le serbo-croate. Le recours à des interprètes pour permettre une communication ou faire parvenir un message n'est pas contradictoire avec le développement de l'apprentissage de la langue française et l'acquisition d'une autonomie. Le processus de maîtrise de la langue du pays d'accueil varie en fonction des personnes : certaines ont besoin de quelques mois, d'autres de plusieurs années pour devenir autonomes.

Pour certains migrants, surtout les non-francophones et ceux qui ont un faible niveau d'instruction, l'interprétariat est un accompagnement nécessaire d'une durée limitée dans le temps.

Aujourd'hui, les interventions en italien, espagnol et portugais sont très rares, alors que les migrants de ces trois pays représentaient jusqu'en 1999 plus de 900 000 personnes. L'évolution des besoins des populations originaires du Maghreb confirme que les besoins sont évolutifs : en 1980, les langues du Maghreb représentaient un peu plus de la moitié des demandes d'interprétariat contre seulement 15 % à l'heure actuelle.

Une dimension transnationale

La problématique de l'interprétariat en milieu social dépasse le seul cadre national français. La découverte et l'examen des expériences canadiennes, australiennes, celles de la Suède, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas au niveau européen, ont été très utiles à ISM Interprétariat en matière d'interprétariat social et communautaire.

Les différentes pratiques en matière de recrutement, de vérification des connaissances et des savoir-faire, et en matière de formation, ont été des supports utiles pour la réalisation du guide d'interprète d'ISM, comme pour les tests de langues utilisés lors des procédures de recrutement.

Les rencontres bilatérales, les colloques comme celui de Strasbourg organisé par ISM en 1995 ou de Bruxelles en 2008, et les congrès mondiaux de l'interprétariat en milieu social, dont le dernier s'est tenu à Birmingham en juillet 2010, ont été l'occasion d'échanger sur les pratiques et de développer la réflexion sur la professionnalisation de l'interprétariat en milieu social.

L'idée de la constitution d'un réseau européen de l'interprétariat en milieu social a été actée lors de la réunion de Bruxelles en 2008 et un comité de pilotage (dont fait partie ISM Interprétariat) a été constitué, avec pour mission de réunir les conditions de mise en place de ce réseau.

Cet objectif, difficile à concrétiser, reste un challenge pour toutes les structures qui pratiquent et développent l'interprétariat en milieu social, que ce soit au niveau de la métropole ou au niveau européen.

Atouts et faiblesses de l'interprétariat en milieu social

La pratique d'ISM et celles de ses partenaires ont prouvé la pertinence et l'utilité de l'interprétariat social. Cet interprétariat humain qui traite des choses de la vie courante et de la vie en société est incontournable dans les pays ouverts aux flux migratoires et au tourisme. En France, l'utilité de cet interprétariat n'est plus à démontrer. Sa plus-value pour les organismes publics, pour les bénéficiaires et pour la société est évidente. Cette utilité sociale reconnue et louée dans les lieux de soins et de prévention, les écoles, les instances et structures chargées de l'accueil des migrants et des demandeurs d'asile, pour ne parler que des plus importantes, n'est pas accompagnée d'une reconnaissance professionnelle.

Les écoles et les universités de langues et d'interprétariat ne proposent pas, en France, de formation ni de diplômes spécifiques à l'interprétariat en milieu social. Les chambres de métiers et les organisations professionnelles sont soit hostiles, soit réticentes à cette branche de l'interprétariat.

L'absence de formation reconnue, de normes d'accréditation et de validation des connaissances sont des obstacles dans le processus de qualification et de professionnalisation de l'interprétariat en milieu social. Un tel constat montre l'importance du travail qui reste à faire pour : sensibiliser le monde universitaire et l'impliquer dans la réflexion et l'offre de formation adaptée à ce secteur ; obtenir l'appui des pouvoirs publics en France et des instances européennes dans la mise en place d'un cadre de référence pour l'interprète en milieu social, spécifiant les compétences nécessaires et les modalités de leur homologation ; mobiliser les structures qui développent l'interprétariat en milieu social en France pour travailler ensemble à la mise en place de formations adaptées à l'interprétariat en milieu social et de procédures d'agrément et d'accréditation.

Le travail à réaliser nécessite aussi une large concertation et des partenariats avec tous les organismes européens ou d'autres régions du monde qui ont une expérience et une pratique dans la professionnalisation et l'affirmation de l'interprétariat en milieu social. ■